

Cadastre solaire :

Un cadastre solaire pour la Maurienne :

En collaboration avec l'Assemblée de Tarentaise Vanoise, le Syndicat du Pays de Maurienne réalise son cadastre solaire. Cet outil, permet, en quelques clics, de connaître le potentiel solaire d'une toiture et ainsi d'analyser l'intérêt économique d'un projet de production solaire ou thermique.

Grâce au cadastre solaire du Pays de Maurienne, les habitants disposent désormais d'informations fiables et objectives avant de se lancer dans un projet. Accessible en ligne, l'outil permet de vérifier les estimations et de lutter contre les arnaques de démarchage. Il fournit un premier niveau d'information pour inciter les particuliers à se lancer dans les travaux d'installation de panneaux solaires.

L'étape suivante consistera à vérifier la faisabilité du projet, au regard des règles d'urbanisme. Pour cela, nous vous invitons à vous rapprocher de votre mairie. Les capacités techniques de la toiture à supporter le poids des panneaux ainsi que la faisabilité du projet seront ensuite réalisées par un artisan agréé.

Le cadastre solaire est gratuit, fiable et accessible à tous les habitants, directement sur internet via l'adresse suivante :

<http://cadastre-solaire.maurienne.fr>




SYNDICAT
Pays de Maurienne
1940/2014

Cadastre solaire de la vallée de la Maurienne

Cadastre solaire
Maurienne

**Renseignez une adresse ou zoomez,
cliquez sur un bâtiment,
et mesurez le potentiel solaire de votre toiture**

Accéder à la carte solaire

Cette carte solaire est un outil de sensibilisation aux potentiels d'utilisation de l'énergie solaire. Il n'engage pas le concepteur de l'outil sur les résultats.

Soutenu par :

